

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 29 septembre 2025

Leptospirose : l'ARS La Réunion et la CGSS Réunion lancent une campagne de vaccination gratuite pour les réunionnais les plus exposés

À La Réunion, les cas de leptospirose augmentent chaque année pendant la saison des pluies. Souvent grave (avec une part importante d'hospitalisations et de patients admis en réanimation), cette maladie touche particulièrement les agriculteurs et les éleveurs ainsi que les personnes pratiquant le jardinage à domicile, les loisirs en eau douce (avec un risque accru après de fortes pluies).

Afin de renforcer la protection des réunionnais face à la leptospirose, l'ARS La Réunion et la CGSS Réunion lancent dès le 29 septembre, la première campagne de vaccination gratuite en France. Ce vaccin est accessible à l'ensemble de la population adulte et recommandé en priorité aux publics les plus exposés.

Il est également rappelé à toute la population de se protéger avec des gestes simples et de consulter un médecin en cas de symptômes en précisant toute activité à risque récente.

La vaccination pour se protéger contre la leptospirose

Le vaccin Spirolept® vise à protéger les personnes adultes exposées à la maladie en leur évitant des complications très sévères, menant souvent à des hospitalisations ou à des décès. Il est efficace sur la principale souche de la leptospirose responsable de formes graves.

Schéma vaccinal :

- 2 injections à 15 jours d'intervalle,
- 1 rappel à 4-6 mois,
- Puis tous les 2 ans si l'exposition se poursuit.

Le vaccin complète les mesures de prévention individuelles :

Certaines activités, pratiquées sans protection adéquate, peuvent augmenter les risques de contaminations :

- **Le jardinage** (entretien du jardin, maraichage, taille des arbres...)
- **Les travaux agricoles** (coupe de cannes, récolte de brèdes, d'ananas...)
- **L'élevage « la kour »** / élevage de volaille à domicile
- **Les loisirs en eau douce** (pêche, baignade en rivière ou bassin, canyoning...)

Pour limiter le risque d'être contaminé par la maladie, des gestes simples existent :



- **Port d'équipement adapté** à l'activité (bottes, gants)
- **Entretien** des équipements,
- **Protection des plaies** par des pansements étanches,
- **Gestion des déchets.**

Qui est concerné ?

Jusqu'ici proposé à certaines professions à risque (agriculteurs, horticulteurs, employés agricoles...) via les services de santé au travail, le vaccin contre la leptospirose est désormais élargi à l'ensemble de la population.

Il est ainsi également accessible et recommandé :

- Aux exploitants familiaux,
- Aux personnes pratiquant régulièrement le jardinage, l'élevage familial,
- Aux amateurs de loisirs en eau douce (pêche, baignade en rivière ou bassin, canyoning...).

Où et quand se faire vacciner ?

- **Salariés agricoles** : auprès des services de santé au travail
- **Autres personnes concernées**

En prenant rendez-vous en semaine de 9h à 16h :

CHU Nord : Centre de vaccination
du CHU Felix GUYON
(locaux du CeGGID)
Allée des Topazes, Saint-Denis
Tél : 0262 90 68 70

CHU Sud : Centre de vaccination
du CHU de Saint-Pierre
(locaux du CeGGID)
Av. du Président F. MITTERRAND, Saint-Pierre
Tél : 0262 35 96 10

Le déploiement de cette campagne de vaccination, prise en charge intégralement par la CGSS Réunion via les fonds d'actions sociales de l'Assurance Maladie et de la Mutualité Sociale Agricole, débute le 29 septembre 2025.

La situation épidémiologique

Depuis le passage du cyclone Garance et les fortes pluies du premier semestre 2025, 114 cas **ont été recensés** à La Réunion.

- 66 % des malades ont nécessité une hospitalisation,
- 1 patient sur 3 a dû être pris en charge en réanimation.

La maladie touche tous les âges, avec une prédominance masculine.

La leptospirose fait partie, depuis août 2023, de la liste des maladies à déclaration obligatoire.

Les symptômes de la maladie

La leptospirose est une maladie grave : si elle n'est pas traitée à temps, elle peut mener à une hospitalisation, voire un décès.

Consultez rapidement un médecin si vous présentez dans les 3 semaines après l'activité à risque :

- fièvre élevée d'apparition brutale,
- grande fatigue, douleurs musculaires, articulaires ou abdominales,
- nausées, vomissements, maux de tête intenses.

[Plus d'informations sur la leptospirose \(symptômes, gestes de prévention...\) consultez la rubrique dédiée sur le site internet de l'ARS La Réunion \(cliquez ici\)](#)

Contact presse

ARS La Réunion : Tél : 0262 97 97 17 | 0692 57 63 38 – Mél : ars-reunion-communication@ars.sante.fr